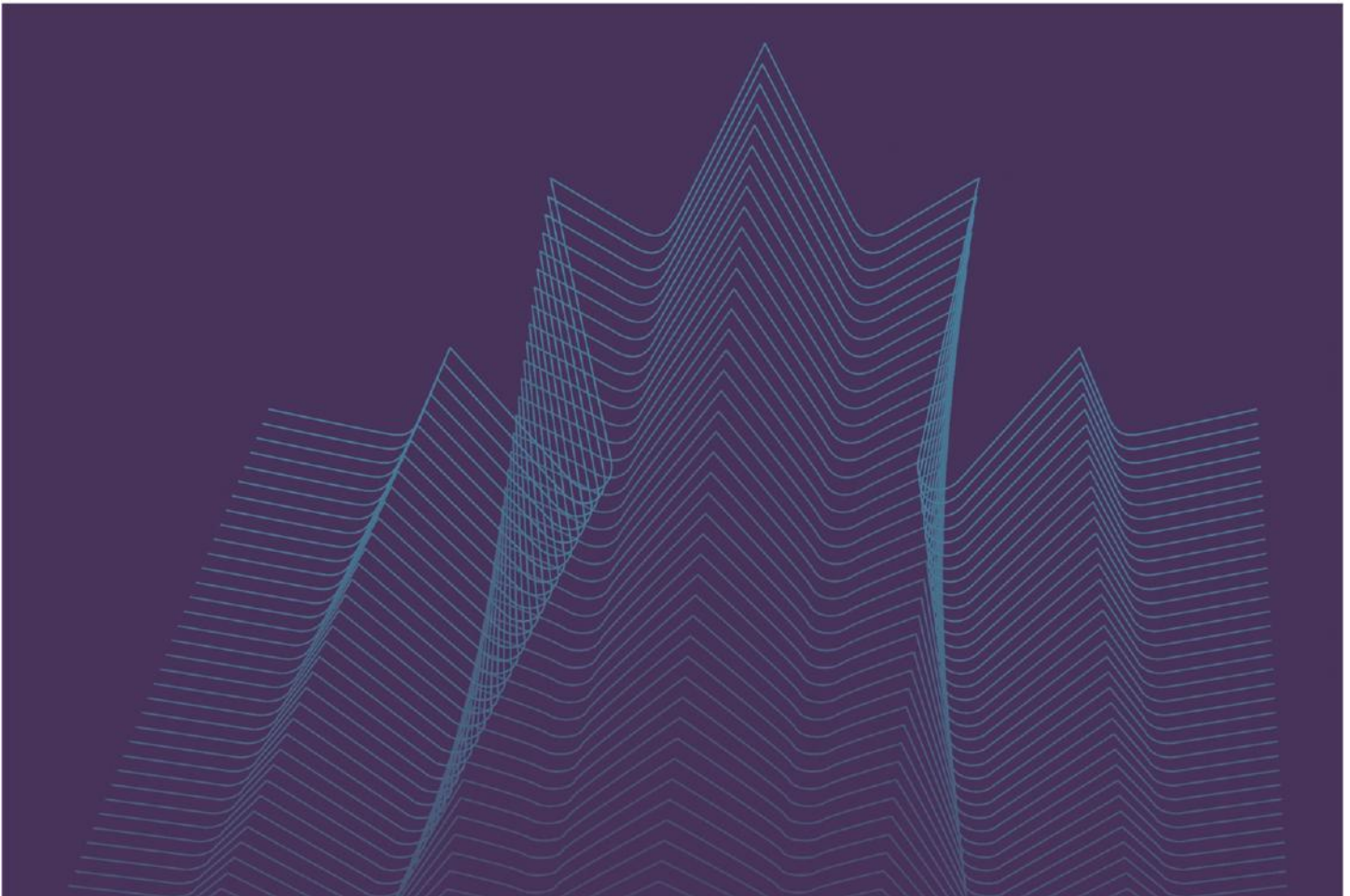




Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

2024-2025



Comme l'exige la [Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'École de la fonction publique du Canada (l'École) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, sauf l'information non divulguée en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information](#) ou de [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par l'École sont liées à des activités qui appuient le mandat du ministère et les priorités du gouvernement.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'École appuient la prestation de ses programmes et services en offrant des possibilités d'apprentissage qui répondent aux besoins d'apprentissage de la fonction publique et jettent les bases d'une culture fondée sur une éthique et des valeurs partagées, des pratiques communes et l'excellence en gestion. Pour plus d'information sur le mandat et les programmes de l'École, veuillez consulter le [Plan ministériel 2024-2025](#).

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Écart
Voyages			
Activités opérationnelles	429	481	-52
Principaux intervenants	110	57	53
Gouvernance interne	50	24	26
Formation	54	64	-10
Autre	24	19	5
A. Total des dépenses de voyages	667	645	22
B. Accueil	99	77	22
C. Frais de conférences	34	27	7
Total [A+B+C]	800	749	51
Voyages internationaux du ministre et du personnel du ministre (inclus dans la catégorie « voyages »)	-	-	-

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Les dépenses globales ont augmenté de 51 milliers de dollars ou de 7 % au cours de l'exercice 2024-25 en raison de ce qui suit :

Voyages :

L'augmentation des déplacements est principalement due à une plus grande participation aux événements liés aux programmes de développement du leadership et à la prestation des programmes dans les bureaux régionaux.

Accueil :

L'augmentation est principalement attribuable au nombre plus élevé d'accueils offerts dans le cadre des programmes d'apprentissage et à une participation accrue en personne aux activités d'apprentissage.

Conférences :

L'augmentation s'explique par une plus grande participation à diverses conférences qui contribuent à améliorer les services d'apprentissage.